POUR VIVRE ET S’ÉPANOUIR SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

## Mes aides financières

### Aides individuelles

### Dossier social étudiant

La demande de bourse se fait à travers une procédure unique appelée "Dossier social étudiant (DSE)". Votre demande s'effectue en ligne du 20 janvier au 15 mai de chaque année.

JE SOUHAITE FAIRE UNE DEMANDE

Comment faire une demande de bourse ?

Social et accompagnement

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

Logements étudiants

Accès gratuit aux protections périodiques dans votre Crous

Restauration universitaire

L’accueil des étudiants internationaux

Vie de campus

Les élections étudiantes

L’insertion professionnelle

Une qualité de services sans cesse améliorée

**VOIR AUSSI**

**Simulateur de bourse**

**Notre engagement en faveur de la transition écologique**

**Service traiteur, court-séjour en logement, locations d’espaces : notre offre commerciale tous publics**

Notre réseau vise à proposer aux étudiants des conditions d’accueil et de vie optimales tout au long de leur parcours de formation. Cette ambition se décline à travers une palette de services et de prestations très variés qui visent sans cesse à répondre au mieux aux besoins de nos usagers.

Nos services couvrent une palette très large qui vont bien au-delà des aides financières dispensées aux étudiants via les bourses sur critères sociaux.

VIE ÉTUDIANTE

**Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**

23 avenue de Bruxelles
14053 Caen

Espace administratif ouvert au public
Lundi au vendredi : 9h-12h15 / 13h15-16h15

09 72 59 65 14

Itinéraire

Courriel

Site internet

**Projets tutorés avec l'Agglo**

Le dispositif « aide au montage de projets tutorés étudiants » de l'Agglo subventionne les projets associatifs qui mobilisent et fédèrent les étudiants. Les demandes de subvention sont à réaliser avant le 15 décembre, pour une étude en janvier, de tous les dossiers de l'année civile.

En savoir + sur le dispositif

DIRECTION ET SERVICE

**Cellule enseignement supérieur**

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

06 60 30 90 75

Itinéraire

Courriel

**Pass Monde**
**une aide pour partir à l'étranger**

C'est l'aide de la Région Normandie qui permet de s'ouvrir au monde !

Ce dispositif est destiné aux jeunes normands et à tous les apprenants dès la fin du collège et jusqu'à 5 années après le baccalauréat (lycéens, étudiants en formation initiale, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle) qui partent pour un stage ou un séjour d'étude à l'étranger s'inscrivant dans leur parcours de formation.

En savoir + sur le dispositif

**Coup de pouce !**

Pour les étudiants de l'université de Caen Normandie issus de :

l'institut Universitaire de Technologie (IUT)
l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Normandie Université de Caen - Normandie (INSPE)
l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
l'Institut d'administration des entreprises (IAE)
lycée Le Verrier

**Il existe 3 dispositifs cumulables**

1. Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)
   Pour soutenir des projets d'associations étudiantes s'inscrivant dans les domaines suivants : culture, sport, citoyenneté étudiante, développement durable, handicap, santé et humanitaire. Le FSDIE ne participe pas au financement des projets qui font l'objet d'une évaluation dans le parcours de formation des étudiants tels que les projets tutorés.
   En savoir + sur le dispositif

2. Appel à projets « Initiatives étudiantes » (APIE)
   Lancé par Normandie Université et la Région Normandie.
   L'APIE a pour objectif d'encourager les initiatives étudiantes à l'échelle du site normand et de susciter une véritable émulation régionale en matière de vie étudiante.
   En savoir + sur le dispositif

3. Dispositif projets Culture ActionS du CROUS et du CNOUS
   Pour bénéficier d'une aide financière, un projet Culture ActionS doit être présenté par un étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, un groupe d'étudiants ou une association étudiante. Les projets relevant du cursus, ou déjà réalisés, sans contenir de nouveaux paramètres, n'entrent pas dans le champ de Culture ActionS.
   En savoir + sur le dispositif

CONTACTEZ-NOUS

**SAINT-LÔ AGGLO**
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00